

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Alexis Murça

« Nous voulons débattre du droit pénal »

Propos recueillis par
Sophie Tardy-Joubert

CHRONIQUE

Page 5

■ Constitutionnel

Par Michel Verpeaux, Laurence Baghestani, Anne-Charlène Bezzina, Bertrand-Léo Combrade, Margaux Bouaziz et Christine Rimbault

Chronique de droit constitutionnel jurisprudentiel

(2^e semestre 2017)

(1^{re} partie)

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

La laque, le grand art retrouvé

ACTUALITÉ Ile-de-France



« Nous voulons débattre du droit pénal » 142U9

Entretien avec Alexis MURÇA, étudiant en master à la Faculté de droit de Nanterre, président fondateur de l'association pénaliste

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

C'est un jeune homme ambitieux, fasciné par le droit pénal, qui rêve devant la carrière d'Éric Dupond-Moretti ou de Jacques Vergès. Alexis Murça est étudiant en master à la faculté de droit de Nanterre. Au printemps dernier, avec quatre camarades de promotion, il a fondé l'Association pénaliste, qui a pour objectif de réfléchir sur le droit pénal, et surtout de formuler des idées pour le faire évoluer et le rapprocher des attentes du citoyen. Pour les Petites Affiches, il a accepté de faire un premier bilan de l'activité de l'association.

Les Petites Affiches : Comment est née l'association ?

Alexis Murça : L'association est née en mai 2018, d'un constat que nous avons fait lorsque, l'année dernière, une fillette de onze ans a porté plainte pour un viol commis par une personne de plus de 18 ans. La défense de cette personne était de dire que la victime était consentante, et la justice avait entériné cela. L'opinion publique avait été extrêmement choquée par ce jugement. Nous avons alors pu entendre des professeurs de notre faculté, des professionnels du droit, des personnes de la société hors juridique, s'indigner et déplorer qu'il n'y ait pas, en France, d'âge minimum pour consentir à une relation sexuelle comme cela existe en Espagne. Je me suis dit qu'il

fallait créer une association qui aurait pour objectif, d'un côté, de promouvoir le droit pénal, et de l'autre, de pousser au débat, de proposer des améliorations de la législation. Nous avons actuellement un pouvoir qui fait des lois, des professionnels qui ne se sentent pas écoutés, et enfin une société civile qui considère que la justice n'existe plus. Nous voulions proposer que chacun, d'où qu'il vienne, puisse se réunir au sein de notre association et travailler de concert pour faire en sorte que le droit pénal réponde mieux aux demandes de tous.

LPA : Comment fonctionne l'association ?

A.M. : C'est une association qui a été créée par des étudiants mais pas uniquement pour les étudiants.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34